

Décision

Générale

colonial

Décision n° 21-443-1933 21/10/1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 octobre 1933

Numéro JO
n° 443 du 31/10/1933

Date du numéro
31 octobre 1933

TEXTE INTÉGRAL

M. Gnanadicom (Etienne), contrôleur avant deux ans du cadre local des P. T. T., du 16 octobre 1931, qui réunit les conditions exigées par l'article 6, paragraphe b), de l'arrêté du 26 avril 1028, portant réorganisation des cadres locaux européens de la Côte française des Somalis, passe automatiquement à l'échelon après deux ans de son grade pour compter du 16 octobre 1933.